

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 23002**

Intitulé

Responsable en management des systèmes d'information

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Groupe ESSEC	Président de l'ESSEC

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326p Informatique, traitement de l'information (organisation, gestion)

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le responsable en management des systèmes d'information intervient dans la mise en place, l'exploitation et l'évolution des systèmes d'information soit au sein de son organisation soit pour le compte d'un client.

Selon la taille et les caractéristiques de l'entreprise, le responsable en management des systèmes d'information peut exercer les fonctions de responsable du service informatique dans une petite structure ou exercer les fonctions de responsable d'unité au sein de la DSI dans une structure de taille plus importante. Il peut également exercer ses responsabilités au sein de projets (chef de projet par exemple), en tant que consultant interne ou exercer des responsabilités à orientation plus commerciale.

Le responsable en management des systèmes d'information est amené à exercer tout ou partie des activités relevant des domaines suivants:

- 1/ Contribution à l'élaboration du schéma directeur
- 2/ Mise en place des systèmes d'information
- 3/ Exploitation, contrôle, évolution des systèmes d'information
- 4/ Gestion d'équipe

Les capacités attestées :

Analyser les forces et faiblesses du système d'information en place

Recueillir et étudier les besoins exprimés par les fonctions métiers

Définir les modalités de la veille technologique à effectuer

Identifier les besoins d'évolutions du système d'information de l'entreprise

Analyser la stratégie de l'entreprise

Définir les principaux projets à mettre en œuvre

Organiser les modalités de structuration des systèmes d'information selon les principes de l'urbanisation des SI

Elaborer le schéma directeur des systèmes d'information

Analyser les besoins

Définir les spécifications

Rédiger le cahier des charges du projet

Concevoir une base de données

Définir le schéma de la base de données

Définir une stratégie de mise en œuvre du SI

En cas d'approche progiciel, choisir un progiciel adapté aux besoins identifiés

Estimer les charges, les coûts et les délais de mise en œuvre en utilisant des progiciels adaptés

Planifier le projet en affectant les ressources humaines et financières, à l'aide d'un progiciel de gestion de projet

Analyser le niveau de service assuré par la DSI

Evaluer les nouveaux besoins en émergence

Identifier les risques potentiels

Définir les actions préventives ou correctives à mettre en place

Evaluer et assurer la qualité des systèmes d'information et des données qu'ils produisent

Gérer les connaissances de l'équipe et les compétences de ses membres

Définir les missions et rôles à réaliser

Répartir le travail en fonction des profils de compétences

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Les titulaires de la certification se placent dans tous les secteurs économiques.

Les trois principaux secteurs d'activités actuels des titulaires de la certification sont :

- Télécommunications
- Services financiers / Banques / Assurances
- Informatique / Technologie / Internet

Les fonctions occupées par le responsable en management des systèmes d'information :

- Responsable des systèmes d'information
- Responsable sécurité

- Responsable qualité des systèmes d'information
- Responsable support, responsable relations utilisateurs
- Responsable architecture, responsable réseaux, responsable d'infrastructures
- Responsable d'application
- Responsable de la production, responsable d'exploitation
- Responsable ou chef de projet
- Responsable assistance à maîtrise d'ouvrage (AMOA)
- Consultant interne
- Responsable avant-vente, responsable de compte lié aux systèmes d'information

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1803 : Direction des systèmes d'information

M1802 : Expertise et support en systèmes d'information

M1806 : Conseil et maîtrise d'ouvrage en systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composantes de la certification :

- 1/ Contribuer à l'élaboration du schéma directeur
- 2/ Mettre en place les systèmes d'information
- 3/ Exploiter, contrôler, faire évoluer les systèmes d'information
- 4/ Manager l'équipe

La certification comprend différentes composantes pour chacun des grands domaines d'activités liées au métier du responsable en management des systèmes d'information. Ces composantes comprennent notamment des productions telles qu'elles peuvent être attendues en milieu professionnel, à savoir par exemple des études précises telles que la proposition d'un schéma directeur des systèmes d'information pour une entreprise ou la planification d'un projet avec affectation des ressources.

La certification comprend également, entre autres productions et réalisations, la conception et le développement d'un système d'information avec des outils spécifiques, la gestion de choix d'un ERP et la réalisation d'un audit informatique.

Chaque bloc, décrit ci-dessous, forme un tout et peut être acquis de façon autonome par le salarié en fonction de ses besoins. Le bloc de compétences validé sera un élément constitutif du dossier préparé dans le cadre de la VAE.

En cas de validation partielle par le jury de VAE, le candidat peut obtenir les compétences qui lui manquent en acquérant un bloc de compétences.

Pour obtenir la certification de niveau II « Responsable en management des systèmes d'information », le candidat doit valider la totalité des 4 blocs.

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 23002 - Contribuer à l'élaboration du schéma directeur	<p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyser les forces et faiblesses du système d'information en place • Recueillir et étudier les besoins exprimés par les fonctions métiers • Définir les modalités de la veille technologique à effectuer • Identifier les besoins d'évolutions du système d'information de l'entreprise • Analyser la stratégie de l'entreprise • Définir les principaux projets à mettre en œuvre • Organiser les modalités de structuration des systèmes d'information selon les principes de l'urbanisation des SI (systèmes d'information) • Elaborer le schéma directeur des systèmes d'information <p>Modalités d'évaluation</p> <p>Production attendue du candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Réalisation d'une analyse sur une technologie donnée liée aux réseaux informatiques • Proposition d'un schéma directeur des systèmes d'information pour une entreprise <p>Validation du bloc de compétences</p> <p>Ce bloc fait l'objet d'un certificat.</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 23002 - Mettre en place les systèmes d'information</p>	<p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyser les besoins • Définir les spécifications • Rédiger le cahier des charges du projet • Concevoir une base de données • Définir le schéma de la base de données • Définir une stratégie de mise en œuvre du SI • En cas d'approche progiciel, choisir un progiciel adapté aux besoins identifiés • Estimer les charges, les coûts et les délais de mise en œuvre en utilisant des progiciels adaptés • Planifier le projet en affectant les ressources humaines et financière, à l'aide d'un progiciel de gestion de projet <p>Modalités d'évaluation</p> <p>Production attendue du candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Conception et développement d'un système d'information avec l'approche UML (langage de modélisation objet unifié) et un atelier de génie logiciel (AGL). Conception de la base de données selon le modèle entité-association et définition du schéma de la base de données pour un système de gestion de base de données relationnelles - Suggestion de choix d'un ERP (enterprise resource planning / progiciel de gestion intégré) en fonction de l'analyse des besoins de l'entreprise et proposition d'une stratégie de mise en œuvre - Estimation des charges, délais et coûts d'un projet informatique à l'aide de progiciels spécialisés, au moyen de plusieurs méthodes : COCOMO (constructive cost model / modèle du coût constructif), points de fonction, approche fonctionnelle - Planification d'un projet et affectation des ressources (essentiellement humaines et financières), à l'aide d'un progiciel de gestion de projet <p>Validation du bloc de compétences Ce bloc fait l'objet d'un certificat</p>
<p>Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 23002 - Exploiter, contrôler, faire évoluer les systèmes d'information</p>	<p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyser le niveau de service assuré par la DSI (direction des systèmes d'information) • Evaluer les nouveaux besoins en émergence • Identifier les risques potentiels • Définir les actions préventives ou correctives à mettre en place • Evaluer et assurer la qualité des systèmes d'information et des données qu'ils produisent <p>Modalités d'évaluation</p> <p>Production attendue du candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Proposition d'un tableau de bord pour suivre les principaux indicateurs d'une DSI et plus particulièrement le niveau de service. • Réalisation d'un audit informatique en utilisant la méthode COBIT (control objectives for information and related technology, / objectifs de contrôle de l'information et des technologies associées) de l'association française de l'audit et du conseil Informatiques (AFAI) <p>Validation du bloc de compétences Ce bloc fait l'objet d'un certificat</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°4 de la fiche n° 23002 - Manager l'équipe	<p>Descriptif</p> <ul style="list-style-type: none"> • Gérer les connaissances de l'équipe et les compétences de ses membres • Définir les missions et rôles à réaliser • Répartir le travail en fonction des profils de compétences <p>Modalités d'évaluation</p> <p>Production attendue du candidat :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Analyse critique et synthèse du management des connaissances dans une entreprise - Compte rendu et analyse des modalités d'organisation et de coordination d'un groupe autogéré centré sur la production d'un livrable <p>Validation du bloc de compétences Ce bloc fait l'objet d'un certificat</p>

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUI	NON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant		X	
En contrat d'apprentissage		X	
Après un parcours de formation continue	X		<ul style="list-style-type: none"> • 40% de représentants professionnels du domaine concerné • 60% de représentants de l'ESSEC
En contrat de professionnalisation		X	
Par candidature individuelle		X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2007	X		<ul style="list-style-type: none"> • 40% de représentants professionnels du domaine concerné • 60% de représentants de l'ESSEC

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS	ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX
------------------------------------	-------------------------------------

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 23 février 2007 publié au Journal Officiel du 03 mars 2007 portant enregistrement au Répertoire National des Certifications Professionnelles. Enregistrement pour deux ans, avec effet au 03 mars 2007, jusqu'au 03 mars 2009.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 6 mai 2015 publié au Journal Officiel du 27 mai 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Responsable en management des systèmes d'information" avec effet au 21 novembre 2014, jusqu'au 27 mai 2018.

Arrêté du 13 novembre 2009 publié au Journal Officiel du 21 novembre 2009 portant enregistrement du titre « Responsable en Gestion », niveau II, au Répertoire National des Certifications Professionnelles pour cinq ans.

Arrêté du 6 juillet 2001 publié au Journal Officiel du 14 juillet 2001 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Responsable en gestion'.

Arrêté du 10 janvier 1997 publié au Journal Officiel du 31 janvier 1997 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement technologique sous l'intitulé 'Certificat d'études supérieures en gestion'.

Arrêté du 17 juin 1980 publié au Journal Officiel du 21 août 1980 portant homologation de titres et diplômes de l'enseignement

technologique sous l'intitulé 'Titre de spécialité ISSEC'.

Pour plus d'informations

Statistiques :

entre 10 et 20 titulaires par an

Autres sources d'information :

Tél : +33 (0)1 46 92 49 00

[Site Internet de l'autorité délivrant la certification](#)

[Groupe ESSEC](#)

Lieu(x) de certification :

Groupe ESSEC : Île-de-France - Hauts-de-Seine (92) [Paris - La Défense]

Groupe ESSEC

Avenue Bernard Hirsch

BP 50105

95021 Cergy Pontoise Cedex

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

ESSEC Executive Education

2, place de la Défense

BP 230

92053 Paris La Défense Cedex

Historique de la certification :

Ancien intitulé : Responsable en gestion - fiche RNCP n°2192